

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	576
 Artikel:	Le nouveau code pénal japonais
Autor:	S.F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Largur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est
dû verser des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre
de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Si Dieu eût voulu que la femme devint le chef de l'homme, il l'eût tirée de son cerveau; s'il eût voulu qu'elle fût son esclave, il l'eût tirée de ses pieds. Il voulut qu'elle fût sa compagne et son égale : en conséquence, il la tira de son côté.

Le TALMUD.

Pour le vote des femmes... en avant !...

En effet, et la votation fédérale sur la préparation militaire obligatoire de la jeunesse ayant été fixée au 1^{er} décembre prochain, le Conseil d'Etat du canton de Genève a décidé qu'aurait lieu à la même date, selon l'habitude de grouper les votations populaires pour éviter des frais, deux votations cantonales qui attendent depuis un certains temps que les événements permettent une consultation populaire : celles sur les contrats collectifs et celle sur le vote des femmes.

Le délai qui nous est ainsi imparé pour préparer notre campagne est excellent, ni trop long, ce qui aurait risqué de lasser l'attention, ni trop court, ce qui, en nous bousculant, aurait imposé à toutes nos démarches un caractère hâtif. Nous estimons aussi que c'est un avantage pour nous que deux autres votations aient lieu le même jour, ceci nous évitant le reproche dont on nous menaçait déjà au mois d'avril de déranger les électeurs à un moment où ils ont bien autre chose en tête que le vote des femmes !

La décision du Conseil d'Etat ayant été prise peu avant que ce numéro de notre journal fût mis en pages, nous ne pouvons par conséquent donner aujourd'hui à nos lectrices aucune indication sur les projets du Comité de l'Initiative suffragiste ; mais il va de soi que nous les tiendrons au courant, quinzaine après quinzaine, du développement de la campagne. Ce que, en revanche, nous pouvons leur dire dès aujourd'hui, c'est que, plus que jamais, nous avons besoin de leur appui pour constituer cette opinion publique éclairée et compréhensive dont l'influence peut être si grande au moment décisif ; et pour faire comprendre à chacun qu'en ces heures graves, où de tous les côtés l'on réclame un « renouveau », repousser sous des prétextes désuets l'aide, la bonne volonté, le dévouement à la chose publique, le sens civique et patriotique des femmes de Genève, est méconnaître la valeur de précieuses réserves nationales, et priver le canton d'un apport efficace de forces neuves. Or, à l'heure actuelle, c'est ce que personne qui a conscience de ses responsabilités n'a le droit de faire.

E. Gd.

Nouvelles de féministes étrangères

Les terribles bombardements de ces dernières semaines n'ont pas manqué d'inquiéter vivement toutes celles de nous que des liens d'amitié très étroits attachent à des féministes domiciliées dans des villes menacées. C'est pourquoi nous pensons que toutes celles de nos lectrices connaissant Miss Kathleen Courtney, dont les compétences en matière de relations internationales sont si sûres et si appréciées, seront heureuses de savoir que l'une de ses amies domiciliée à Genève a reçu d'elle en date du 23 septembre un télégramme disant notamment :

Messages affectueux à toutes les amies de Genève. Maison endommagée, mais personne touché ni ébranlé.

Et une lettre de Katherine Bompas, datée du 17 septembre, nous dit qu'elle est épouvantée elle-même de pouvoir continuer à dormir malgré d'incessants bombardements. « Il est curieux, nous écrit-elle, combien l'homme s'habitue à ce que, il y a quelques mois à peine, il aurait déclaré impossible ».

D'autre part une longue lettre datée du 19 août nous est parvenue de Miss Dingmap, actuellement aux Etats-Unis, dont l'activité à l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles d'abord, au Comité des organisations féminines pour la paix et le désarmement ensuite, est dans toutes les mémoires de celles qui ont eu le privilège de la rencontrer. Quelques extraits de cette lettre intéresseront certainement nos lectrices :

« La vague de réaction qui balaye tant de pays, affecte aussi les femmes, leur travail, et leur place dans la société. Les pertes causées par la guerre se manifestent dans tant de domaines que l'on se demande si l'on peut en résulter d'autre part quelque bien ?... Certes, des enseignements doivent

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Berne, Salle du Conseil National

Rappel du programme

Samedi 5 octobre, 14 heures : Assemblée

Affaires administratives. - Rapports des Commissions. - Conférences d'hygiène sociale, (Mmes HAHN et GUTWILLER). - Réception de jeunes citoyennes, (Mme DEBRIT). - Action de secours aux réfugiés, (Mme M. GAMPERT).

20 h. 15 : Soirée familiale, (Hôtel Schweizerhof).

Dimanche 6 octobre, 10 heures : Séance publique

La Suisse au service de l'humanité, (Mme le Dr GIROD). - Aux sources de l'esprit suisse, (MM. LASSERRE et JAGGI).

13 heures : Repas en commun, (Restaurant Innere Enge).

Cordiale invitation à toutes les lectrices de notre journal

Message de la Présidente

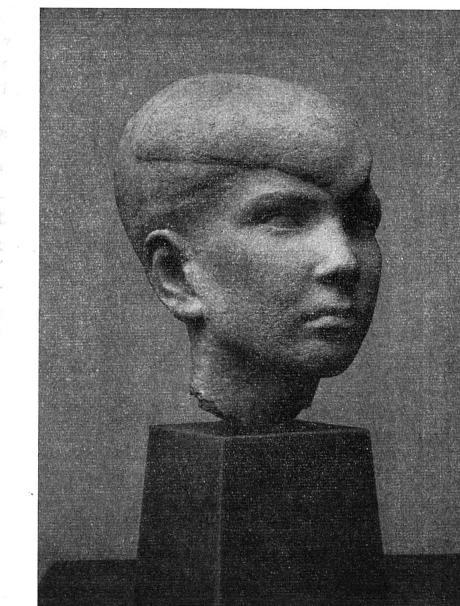
En dépit des temps difficiles, en dépit des soucis et des misères de l'heure, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses convoque à nouveau son Assemblée générale, qui, selon une tradition déjà longue, a toujours lieu au début d'octobre. Et ceci non seulement parce que le Comité désire rendre compte de son activité passée, et conférer sur son activité future, mais aussi et surtout parce que, en cette période de transformations et de bouleversements, les femmes doivent aussi savoir prendre position vis-à-vis des événements qui les entourent.

Nous femmes, qui constituons la moitié de notre peuple, portons de ce fait la moitié de la responsabilité à l'égard de notre patrie bien-aimée, et notre devoir est de voir clairement en quoi consiste cette responsabilité. Certes, il est de toute importance que chacune,

là où elle se trouve, remplisse conscientieusement sa tâche immédiate; mais il faut savoir aussi jeter plus loin que le cercle étroit des occupations journalières un regard sur l'ensemble, pour se rendre compte de ce qui est essentiel et orienter sa vie quotidienne en tenant compte de ces différents points de vue.

Il est donc d'une pressante nécessité de nouer plus étroitement encore par des échanges de vues les liens entre nous toutes femmes, et affirmer de la sorte cette ferme unité de volonté et d'action, qui est signe de la force d'un peuple aux heures critiques de l'histoire. Mais avant toute chose, c'est aussi notre profonde reconnaissance que nous tenons à exprimer de pouvoir ainsi nous réunir en paix, et de pouvoir discuter de la sorte les problèmes qui nous tiennent à cœur en tant que femmes, et en tant que femmes suisses. Puisse cette Assemblée être bénie.

Clara NEF.



Nos femmes artistes :

Une sculpture d'une artiste romande à la XV^e Exposition de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs à Zürich, qui a remporté grand succès pendant tout le mois de septembre.

Le nouveau code pénal japonais

Le Japon, le code pénal est soumis à révision et le projet qui vient d'être publié contient des mesures favorables aux femmes. C'est ainsi que les dispositions relatives au divorce ont été modifiées de façon à placer homme et femme sur un pied d'égalité; l'adultery masculin y est sévèrement réprimé, alors que

Cliché Musée des Beaux-Arts, Zürich.
Evelyne GALLAY-BARON (Genève)
Portrait d'André G.